

ANNEXE : Accuser Bolloré

Avant de mieux cerner le véritable défi pour les plaignants que représente cette affaire en justice, quelques brèves précisions sur Bolloré et ses partenaires méritent d'être mentionnées. L'entreprise de développement de l'empire Bolloré est loin de se limiter au Cambodge. Le groupement, via KCD-Socfinasia, possède plus de 200 000 hectares de plantations de palmiers à huiles et d'hévéas dans plusieurs pays africains et en Indonésie. Dans la grande majorité des contrées d'implantation, de fortes contestations ont vu le jour avec des populations lésées qui se battent pour retrouver leur dignité. Le procès de Paris retient donc l'attention de populations asiatiques, camerounaises, libériennes et centre-africaines - fédérées en réseau par des organisations non gouvernementales - concernées par un type similaire de litige prenant parfois une tournure plus grave encore que celle constatée au Cambodge. L'empire Bolloré s'étend à de multiples secteurs d'activités (ports en Afrique, industries, etc.), il est proche de compagnies d'assurance française, comme AXA, dont il est majoritairement actionnaire. Il contrôle également une partie de médias (Matin plus, Direct soir) n'ayant d'autres choix que de proposer une vision bienfaitrice, un tant soit peu lénifiante, de la contribution de la multinationale au développement socio-économique dans les pays où elle s'implante. Les quelques journaux indépendants ayant dénoncé les conditions d'implantation peu orthodoxes de la multinationale dirigée par Vincent Bolloré et de ses partenaires ont été régulièrement attaqués en justice pour diffamation (depuis 2009, on recense plus de 20 procédures d'accusation contre des articles ou journaux). Des radios comme France Inter, plusieurs magazines en ligne (rue89, Basta) et de nombreux journalistes connaissent les mêmes déboires. Il en va de même de centres de recherche et de soutien juridique comme l'Institut d'Oakland en Californie, le Centre Africain pour le Développement et l'Environnement, l'Association Française Sherpa, la Fondation Camerounaise d'Actions Rationalisées et de Formation sur l'Environnement, et l'Eglise Catholique d'Allemagne de la Coopération au Développement qui se sont vus attaqués par le très compétent service juridique de la compagnie. Aucune de ces assignations en justice n'a jamais abouti mais de telles initiatives intentées systématiquement montrent l'indiscutable volonté de Bolloré d'intimider tous ceux qui entravent et critiquent sa mainmise sur la direction des affaires de la multinationale qui bénéficie de maints appuis historiques et

politiques habilement construits dans les pays avec qui des accords, garantis par de nombreux passe-droits et avantages financiers, ont été signés.

En avril 2018, Vincent Bolloré est mis en examen pour corruption d'agents publics étrangers après deux jours de garde à vue dans les locaux de la police anticorruption. Le milliardaire est en effet visé pour avoir utilisé sa filiale de communication politique Havas afin de gagner le marché de la gestion des ports de Conakry (Guinée) et Lomé (Togo). Le 13 décembre 2018, six mois après la garde à vue de son patron, c'est la holding Bolloré SA qui est mise en examen pour corruption dans l'affaire des concessions portuaires en Afrique de l'Ouest.

Tel est donc, très succinctement résumé, l'incroyable consortium multimilliardaire contre qui s'attaquent de simples villageois bunong souhaitant trouver justice, tout simplement.